



**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : 16 NOVEMBRE 2024

À titre de membre coopératif, vous trouverez ci-dessous l'avis de convocation pour participer à l'assemblée générale extraordinaire 2024 de la fédération des coopératives d'habitation montérégiennes.

Cela sera aussi une belle occasion de vous y retrouver en présentiel.

AVIS DE CONVOCATION : Transmis le 26 septembre 2024

Le conseil d'administration de la Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes (FECHAM) convoque ses membres à son Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2024.

Lieu : Foyer St-Antoine au 150 rue Grant, Longueuil, J4H 3H6

Heure : de 8h30 à 12h30.

Ouverture des portes dès : 8h00

Denis Laramée

Denis Laramée
Président du conseil d'administration



**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire : mot du Président
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'Assemblée ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Présentation de la planification stratégique de la FECHAM 2025-2029
5. Innover en collectif avec Denis Laramée, président du CA de la FECHAM
6. Le Co-développement avec Réjean Parent
7. Cultiver l'Intercoopération avec Camille Lavictoire-Boulianne
8. Mot du directeur et invitation à la période d'échange
9. Levée de l'assemblée



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION MONTÉRÉGIENNES

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h00	Ouverture des portes Café & causerie
8h30	Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire: Mot de bienvenue du président
8h40	Point statutaire : présentation de la planification stratégique de la FECHAM
9h10	Innover en collectif avec Denis Laramée
9h45	Le Co-développement avec Réjean Parent
10h45	Pause
10h55	Cultiver l'Intercoopération avec Camille Lavictoire- Boulianne
12h25	Mot du directeur et invitation à la période d'échange
12h30	Fin de l'assemblée et remerciements
12h30 à 14h00	Repas & réseautage Présentation des partenaires et commanditaires



RÉSOLUTION

POUR DÉLÉGUER LES REPRÉSENTANTS DE LA COOPÉRATIVE À L'AGE

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration ou de l'Assemblée Générale de la coopérative d'habitation :

Tenue le _____ 2024

Il y avait un quorum.

Il est proposé par : _____

Appuyé par _____

Que la Coopérative participe à l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes (FECHAM) ;

Que ses représentants officiels soient :

Délégué 1 (votant) :

Adresse courriel:

de téléphone:

Délégué suppléant (*en cas d'absence du délégué 1*) :

Adresse courriel:

de téléphone:

Proposition adoptée à majorité.

Extrait certifié conforme et toujours en vigueur ce _____ 2024

Secrétaire



**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES**

CETTE RÉOLUTION DOIT NOUS ÊTRE REMISE AVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE CANDIDATURE, SOIT LE 15 NOVEMBRE 2024 À 16H00. Par courriel : info@fecham.coop